



République Française
Département Seine-et-Marne
Commune de Fontaine le Port

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/07/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	6	10

Vote
à l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 30 Juillet à 14:00, le Conseil Municipal de la Commune de Fontaine le Port s'est réuni à la Mairie - Salle de Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de MOTHRE Béatrice, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/07/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26/07/2025.

Présents : Mme MOTHRE Béatrice, Maire, M. CEDILLE Nicolas, M. FANDARD Jean, Mme GUERET Corinne, M. LALaurIE Frédéric, M. MARC Alain

Excusé(s) avant donné procuration : Mme DAGORNE Jessica à M. LALaurIE Frédéric, Mme DUTERTRE Sylvaine à M. FANDARD Jean, Mme HEUZE Maryline à M. CEDILLE Nicolas, Mme MARCHESE Valérie à Mme MOTHRE Béatrice

Excusé(s) : Mme BARONI Nicole, M. BELZIC Laurent, M. SALVAN Julien, Mme THOMAS Marie-Christine

Absent(s) : M. DORE Patrick

A été nommé(e) secrétaire : M. LALaurIE Frédéric

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Melun
Le : 31/07/2025
Et
Publication ou notification du : 31/07/2025

2025-22 – Décision Modificative N°1

Vu la délibération N° 2025-12 du 15 avril 2025 approuvant le budget primitif 2025
Afin de régulariser des opérations d'investissements (Contrat rural), il convient de procéder aux virements de crédits suivant :

Dépenses Section d'Investissement :

Chapitre	Compte	Libellé du compte	Montant
16		Emprunt et dettes assimilées	+ 55 000
	1641		+55 000
Total			114 000

Recette Section d'Investissement :

Chapitre	Compte	Libellé du compte	Montant
16		Emprunt et dettes assimilées	+55 000
	1641		+55 000
Total			180 000

Envoyé en préfecture le 31/07/2025

Reçu en préfecture le 31/07/2025

Publié le

ID : 077-217701887-20250730-202522-DE



Le nouveau budget d'investissement est en équilibre à 813 642.42 euros

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,
APPROUVE** ces virements de crédits

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 31/07/2025

Le Maire
Béatrice MOTHRE

